

Fondation SEMAFO

États financiers
30 juin 2014 et 2013

Le 9 décembre 2014

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de Fondation SEMAFO

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Fondation SEMAFO (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2014, et les états des produits et des charges et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2800, Montréal (Québec) Canada H3B 2G4
T: +1 514 205-5000, F: +1 514 876-1502*

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme de nombreux organismes sans but lucratif, la Fondation tire des produits de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de la Fondation et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons reçus, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice clos le 30 juin 2014, de l'actif courant et de l'actif net au 30 juin 2014. Nous avons donc modifié notre opinion d'audit sur les états financiers pour l'exercice clos le 30 juin 2014, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit au paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 juin 2014, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A122718

Fondation SEMAFO
États de la situation financière
Aux 30 juin 2014 et 2013

	2014 \$	2013 \$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie	345 692	525 809
Apports généraux à recevoir	121 810	99 018
Comptes débiteurs	20 412	19 607
Frais payés d'avance	25 928	16 387
	<hr/>	<hr/>
	513 842	660 821
Immobilisations corporelles (note 3)	82 226	108 693
	<hr/>	<hr/>
	596 068	769 514
	<hr/>	<hr/>
Passif		
Passif courant		
Comptes créditeurs et frais courus	141 420	311 520
Apports généraux reportés (note 4)	25 952	51 825
	<hr/>	<hr/>
	167 372	363 345
Actif net		
Non affecté	428 696	406 169
	<hr/>	<hr/>
	596 068	769 514
	<hr/>	<hr/>
Engagements (note 12)		

Approuvé par le Conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

Fondation SEMAFO

États des produits et charges et évolution de l'actif net Pour les exercices clos les 30 juin 2014 et 2013

	2014 \$	2013 \$
Produits		
Apport provenant de SEMAFO Inc. (note 8)	847 784	1 562 681
Apports généraux	162 347	110 857
Revenus provenant des communautés	15 118	-
	<hr/> 1 025 249	<hr/> 1 673 538
Charges		
Activités de bienfaisance (note 5)	863 259	1 829 652
Administration (note 6)	136 234	135 694
Financement	3 229	17 177
	<hr/> 1 002 722	<hr/> 1 982 523
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	22 527	(308 985)
Actif net à l'ouverture de l'exercice	<hr/> 406 169	<hr/> 715 154
Actif net à la clôture de l'exercice	<hr/> <hr/> 428 696	<hr/> <hr/> 406 169

Fondation SEMAFO

États des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 juin 2014 et 2013

	2014 \$	2013 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	22 527	(308 985)
Ajustements pour		
Amortissement des immobilisations corporelles	30 600	29 328
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Apports généraux à recevoir	(22 792)	(99 018)
Comptes débiteurs	(805)	22 095
Frais payés d'avance	(9 541)	92 457
Comptes créditeurs et frais courus	(170 100)	75 424
Apports généraux reportés	(25 873)	51 825
	<u>(175 984)</u>	<u>(136 874)</u>
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 3)	(4 133)	(54 927)
Remboursement d'un billet à recevoir	-	11 505
	<u>(4 133)</u>	<u>(43 422)</u>
Variation nette de la trésorerie au cours de l'exercice	(180 117)	(180 296)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	<u>525 809</u>	<u>706 105</u>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>345 692</u>	<u>525 809</u>

Fondation SEMAFO

Notes annexes

30 juin 2014 et 2013

1 Constitution et objectif de la Fondation SEMAFO

La Fondation SEMAFO (la « Fondation »), constituée en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, a pour but de soutenir les communautés dans les régions où notamment SEMAFO Inc. ou l'une de ses filiales (« SEMAFO ») est présente, par l'amélioration des conditions humaines, par ses actions, par ses investissements dans des projets de développement communautaire et par la formation et la valorisation des populations.

SEMAFO et ses filiales (la « Société ») sont engagés dans l'exploration, le développement et la production aurifère. La Société détient et exploite actuellement une mine d'or au Burkina Faso. Les filiales de la Société détiennent aussi des participations dans des propriétés minières.

2 Principales méthodes comptables

Base de présentation

Les présents états financiers ont été établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (OSBL) de la Partie III du *Manuel de CPA (Comptables professionnels agréés) Canada*, telles qu'elles ont été publiées par le Conseil des normes comptables du Canada.

Estimations de la direction

La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les OSBL exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges de la période visée. Les montants réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés au titre de produits à la période au cours de laquelle les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés au titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus provenant des communautés sont comptabilisés lorsque leur montant peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que des avantages économiques futurs iront à la Fondation, que la Fondation a transféré au bénéficiaire les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens, que la Fondation ne continue pas à être impliquée ni dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés, et que les coûts engagés ou à engager concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Fondation SEMAFO

Notes annexes

30 juin 2014 et 2013

Apports reçus sous forme de matériel et de services

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de matériel et de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles achetées sont comptabilisées au coût. L'amortissement est établi selon la durée de vie utile estimative du bien et selon la méthode et les périodes suivantes :

	Méthode	Période
Bâtiment	Linéaire	10 ans
Matériel roulant	Linéaire	5 ans
Matériel informatique et outillage	Linéaire	3 ans

Ventilation des charges

La Fondation présente ses charges par fonction aux états des produits et charges et évolution de l'actif net, ce qui l'oblige à ventiler certaines charges de fonctionnement général entre les diverses fonctions auxquelles elles se rattachent.

Les charges de fonctionnement sont composées d'honoraires, de salaires et d'avantages sociaux, de fournitures de bureau, de dépenses informatiques, de frais de télécommunications, d'un loyer et de charges d'amortissement. Les honoraires, salaires et avantages sociaux sont ventilés entre les fonctions « Administration », « Activités de bienfaisance » et « Financement » selon une clé de répartition établie en fonction du nombre d'heures directement consacrées à chaque fonction. Les fournitures de bureau, les dépenses informatiques, les frais de télécommunications, le loyer et les charges d'amortissement sont ventilés entre les fonctions « Administration » et « Activités de bienfaisance » selon une clé de répartition établie en fonction de l'utilisation estimée attribuable à chaque fonction.

Instruments financiers

Le tableau suivant résume la méthode comptable que la Fondation a choisi d'appliquer pour chacune des catégories d'instruments financiers :

Actif ou passif	Catégorie	Mesure
Trésorerie	Détenue à des fins de transaction	Juste valeur
Apports généraux à recevoir	Prêts et créances	Coût amorti
Comptes débiteurs	Prêts et créances	Coût amorti
Comptes créditeurs et frais courus	Autres passifs	Coût amorti

Fondation SEMAFO

Notes annexes

30 juin 2014 et 2013

Conversion des devises

La monnaie de présentation de la Fondation est le dollar canadien, qui est aussi sa monnaie fonctionnelle. Les soldes en devises étrangères sont convertis selon la méthode temporelle. Par cette méthode, l'actif et le passif monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur. Tout gain ou perte de change est comptabilisé aux états des produits et charges et évolution de l'actif net.

3 Immobilisations corporelles

			2014	2013
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$	Montant net \$
Bâtiment	57 623	10 698	46 925	48 141
Matériel roulant	81 883	48 195	33 688	52 388
Matériel informatique	13 313	11 700	1 613	8 164
	152 819	70 593	82 226	108 693

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2014, de nouvelles immobilisations corporelles ont été acquises au coût de 4 133 \$ (1 437 \$ en 2013) et la totalité de ce montant a été décaissé (54 927 \$ en 2013) pour l'achat d'immobilisations corporelles.

4 Apport généraux reportés

Pour les projets d'assainissement de Wona au Burkina Faso et pour le projet d'accès à l'énergie par des lampes solaires, la Fondation n'a reçu aucun nouveau don pour 2014 (79 145 \$ en 2013). Un total de 23 754 \$ a été engagé en lien avec ces projets durant l'exercice clos le 30 juin 2014 (29 439 \$ en 2013), et un solde de 25 952 \$ (49 706 \$ en 2013) est comptabilisé dans les apports généraux reportés.

Pour le projet Vélo au Burkina Faso, la Fondation a reçu un total de 3 000 \$ en dons pour sa mise en œuvre (4 900 \$ en 2013). Un total de 5 150 \$ a été engagé en lien avec le projet durant l'exercice clos le 30 juin 2014 (2 781 \$ en 2013) et un montant excédentaire de 30 \$ a été comptabilisé à titre de charge de bienfaisance (néant en 2013). Il n'y a aucun solde comptabilisé dans les apports généraux reportés (2 119 \$ en 2013).

Fondation SEMAFO

Notes annexes

30 juin 2014 et 2013

	30 juin 2014	30 juin 2013
	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	51 825	-
Apports affectés reçus au cours de l'exercice	3 000	84 045
Dépenses engagées au cours de l'exercice	(28 874)	(32 220)
	<hr/>	<hr/>
Solde à la clôture de l'exercice	25 952	51 825
	<hr/>	<hr/>

5 Activités de bienfaisance

Les charges des activités de bienfaisance sont présentées comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Projets de bienfaisance	478 477	1 389 361
Honoraires, salaires et avantages sociaux	256 092	276 057
Frais de déplacement	23 077	49 946
Amortissement des immobilisations corporelles	27 045	25 406
Frais d'appel à la générosité et de sensibilisation	17 214	22 152
Frais de transport et d'entreposage des dons de matériel	22 919	21 657
Loyer	20 479	10 785
Entretien du matériel roulant	5 207	7 997
Dépenses informatiques	5 373	4 741
Frais de télécommunications	3 931	4 150
Fournitures de bureau	4 297	3 333
Perte (gain) de change	(3 290)	11 413
Autres	2 438	2 654
	<hr/>	<hr/>
	863 259	1 829 652
	<hr/>	<hr/>

Fondation SEMAFO

Notes annexes

30 juin 2014 et 2013

6 Administration

Les frais administratifs sont présentés comme suit :

	2014 \$	2013 \$
Salaires et avantages sociaux	92 224	90 431
Honoraires professionnels	24 834	19 921
Loyer	5 135	8 691
Frais bancaires	2 431	4 064
Amortissement des immobilisations corporelles	3 555	3 922
Fournitures de bureau	1 470	2 844
Assurances responsabilité	1 438	1 438
Dépenses informatiques	515	864
Frais de télécommunications	1 257	847
Autres	3 375	2 672
	<hr/> 136 234	<hr/> 135 694

7 Ventilation des charges

Les charges de fonctionnement totalisant 449 436 \$ (469 169 \$ en 2013) ont été comptabilisées aux états des produits et charges et évolution de l'actif net. De ce total, des montants de 317 217 \$, 128 990 \$ et de 3 229 \$ ont été imputés respectivement aux fonctions « Activités de bienfaisance », « Administration » et « Financement » (324 472 \$, 127 520 \$ et de 17 177 \$, respectivement, en 2013).

8 Opérations entre parties liées

SEMAFO est liée à la Fondation du fait que certains membres du conseil d'administration de la Fondation sont aussi membres du conseil d'administration de SEMAFO. AMR Marketing est aussi liée à la Fondation du fait qu'un membre du conseil d'administration de la Fondation est l'unique actionnaire de AMR Marketing.

En 2014, les transactions facturées par SEMAFO à la Fondation se sont élevées à 4 570 \$ (19 516 \$ en 2013) et aucun solde n'est à payer au 30 juin 2014 (31 \$ au 30 juin 2013). Ces transactions représentent des remboursements à SEMAFO de dépenses courantes et de nature capitale de la Fondation, mais ayant été facturées à SEMAFO. De plus, SEMAFO a versé des dons de 847 784 \$ à la Fondation au cours de l'exercice (1 562 681 \$ en 2013). De ce montant, 120 000 \$ était toujours à recevoir au 30 juin 2014 (96 511 \$ au 30 juin 2013). Les apports reçus de SEMAFO sous forme de matériel et de services n'ont pas été constatés aux états financiers, conformément à la méthode comptable présentée à la note 2.

De plus, les transactions entre AMR Marketing et la Fondation se sont élevées à 11 849 \$ (11 148 \$ en 2013). Ces transactions représentent principalement des frais liés aux projets de bienfaisance.

Fondation SEMAFO

Notes annexes

30 juin 2014 et 2013

9 Situation fiscale

À titre d'OSBL enregistré, la Fondation est exonérée d'impôt sur le revenu.

10 Instruments financiers

Risque de taux d'intérêt

Au 30 juin 2014, l'exposition au risque de taux d'intérêt de la Fondation se détaille comme suit :

Trésorerie	Taux d'intérêt variable
Apports généraux à recevoir	Ne portent pas intérêt
Comptes débiteurs	Ne portent pas intérêt
Comptes créditeurs et frais courus	Ne portent pas intérêt

Risque de taux de change

Les activités de la Fondation en Afrique de l'Ouest sont soumises aux fluctuations du taux de change, et celles-ci peuvent modifier de façon importante sa situation financière et ses résultats. La Fondation effectue une partie de ses achats en devises étrangères, notamment en francs CFA.

Les états de la situation financière de la Fondation contiennent des soldes de trésorerie, de comptes débiteurs, d'un billet à recevoir, d'apports généraux à recevoir et de comptes créditeurs et frais courus en devises étrangères. La Fondation est alors exposée au risque de fluctuation des taux de change. Le tableau suivant présente les soldes en devises étrangères aux 30 juin 2014 et 2013 :

	2014 FCFA	2013 FCFA
Trésorerie	46 144 791	75 447 351
Apports généraux à recevoir	53 000 000	45 086 025
Comptes débiteurs	7 896 900	6 369 373
Comptes créditeurs et frais courus	(26 412 142)	(107 056 816)
	<hr/>	<hr/>
	80 629 549	19 845 933
	<hr/>	<hr/>
Solde en dollars canadiens	179 643 \$	41 379 \$

Toutes choses étant égales, une variation de 10 % du taux de change en francs CFA aurait une incidence de 17 964 \$ sur l'actif net non affecté de la Fondation au 30 juin 2014.

Fondation SEMAFO

Notes annexes

30 juin 2014 et 2013

Risque de crédit

Les instruments financiers qui entraînent un risque de crédit pour la Fondation sont la trésorerie, les apports généraux à recevoir et les comptes débiteurs. La valeur des actifs figurant aux états de la situation financière représente l'exposition maximale au risque de crédit. La Fondation a investi sa trésorerie dans une institution financière canadienne jouissant d'une cote de solvabilité de A+ et auprès de banques situées en Afrique où aucune cote de solvabilité n'a été attribuée.

Risque de liquidité

La Fondation a pour objectif de disposer de liquidités suffisantes pour respecter toutes ses obligations financières à mesure qu'elles deviennent exigibles. La Fondation surveille ses soldes en trésorerie et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et d'investissement, et elle les compare aux engagements ainsi qu'aux sorties de fonds prévues.

Juste valeur

La Fondation a estimé la juste valeur de ses instruments financiers selon la valeur de marché. À moins d'indication contraire, la juste valeur de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable.

11 Capital

La Fondation gère son capital, soit son actif net, afin d'atteindre les objectifs suivants :

- Préserver sa capacité d'acquitter les dépenses en activités de bienfaisance;
- Financer ses activités courantes et futures;
- S'assurer qu'elle est capable de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci sont dues.

12 Engagements

Le 8 juillet 2010, la Fondation s'est engagée auprès de la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada à s'impliquer dans le projet pilote sur la prévention du cancer du col de l'utérus au Burkina Faso, en fournissant un montant de 35 000 \$ par année, pour une durée de cinq ans.

Au 30 juin 2014, la Fondation avait dépensé un montant de 140 000 \$ au profit de la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada et un montant de 35 000 \$ est inclus dans les comptes à payer à la fin de l'exercice. Relativement à cet engagement, il reste un solde de 35 000 \$ à engager dans l'exercice suivant.